

# École de l'Archipel



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE DE L'ARCHIPEL  
LE 30 SEPTEMBRE 2025 À 19 H  
AU SALON DU PERSONNEL**

<b>Étaient présents employés</b>	<b>Étaient présents parents</b>
Nancy, directrice	Marie-Noëlle Roussin
Cindy Landry, directrice adjointe	
	Chloé Beaudoin-Lejour
Catherine P. Laberge, orthopédagogue	
Sabrina Dufort-Boucher, enseignante	
Josée Cliche, enseignante	Mélissa Cloutier

Absentes :  
Josée Lapierre, technicienne au SDG  
Catherine P. Laberge, orthopédagogue

Absents :  
Émilie Leduc, parent  
Dave Coté, parent

**Secrétaire de la séance :**

**Public :**

\*\*\*\*\*

- 1. Ouverture de l'assemblée**  
Ouverture de la séance à 19h58
- 2. Vérification du quorum, présences et absences**  
Nous avons quorum; la séance peut débuter.
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR Chloé Beaudoin-Lejour QUE** les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

- 4. Mot de la direction**
- 5. Adoption du procès-verbal du 17 juin 2025**

**IL EST PROPOSÉ PAR Mélissa Cloutier QUE** les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal avec les corrections apportées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**6. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) vice-président(e)**

**IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Noëlle Roussin QUE** Chloé Beaudoin-Lejour siège en tant que présidente.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mélissa Cloutier **QUE** Marie-Noëlle Roussin siège à titre de vice-présidente.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
**CÉ053-059**

**7. Parole au public**

Aucun public présent

**8. Règles de régie interne**

**8.1. Calendrier des rencontres**

Les dates suivantes sont proposées :

30 septembre, 28 octobre, 25 novembre, 20 janvier, 17 février, 31 mars, 21 avril, 19 mai et 16 juin. Les rencontres débutent à 19h à moins d'avis contraire.

**8.2. Cahier du participant et formation**

Formations obligatoires pour les membres du CÉ et le cahier du participant est un bon résumé. Lors de l'envoi des documents par courriel pour chaque rencontre, Nancy propose d'envoyer les résumés écrits en lien avec les sujets reliés au contenu de chacune.

**8.3. Mode de communication/Documents**

Les documents seront toujours envoyés 7 jours à l'avance par courriel. Ils seront également projetés sur écran, si nécessaire, lors de la rencontre. Les membres sont d'accord à ce qu'aucune impression ne soit réalisée.

**8.4. Formulaire de dénonciation d'intérêt**

Le formulaire est rempli et signé par tous les membres du CÉ.

**9. Rapport annuel – Adoption**

Le rapport annuel est présenté. Pour chaque objectif du projet éducatif, les pourcentages ciblés sont affichés et des explications apportées. Des diagrammes des résultats finaux en lecture et en écriture sont également partagés. Nous notons une progression chez nos élèves de façon générale en lecture et en écriture.

Il en est de même pour l'engagement (90% des élèves s'engagent souvent ou parfois).

Enfin, pour le développement de l'autodétermination chez les élèves, un monitoring planifié sera réalisé par l'équipe pour permettre une évaluation de l'impact des actions et des ateliers Moozoom.

Plusieurs coups de cœur de l'année 2024-2025 mentionnés par l'ensemble de nos élèves ont été résumés dans le rapport annuel.

**IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Noëlle Roussin QUE** les membres du conseil d'établissement adoptent le rapport annuel 24-25 tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
CE053-060**

#### **10. Normes et modalités – Approbation**

Les normes et modalités pour chacun des cycles sont présentées. Au premier cycle, un changement est apporté, par rapport à l'an dernier, quant à l'évaluation de la compétence en lecture et la compétence raisonner en mathématique : évaluation à deux étapes. Un changement est également apporté au troisième cycle pour l'évaluation en CCQ : non évalué à la première étape, mais à la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étape.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mélissa Cloutier **QUE** les membres du conseil d'établissement d'approuver les normes et modalités 2025-2026.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ  
CE053-061**

#### **11. Projet éducatif - Présentation**

#### **12. Sortie éducative - Approbation**

Maison symphonique pour le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle : entièrement financé par l'école.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Chloé Beaudoin-Lejour **QUE** les membres du conseil d'établissement approuvent la proposition de sortie éducative.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ  
CE053-062**

#### **13. Demande de réservation du gymnase**

18 octobre : événement familial organisé par un membre du personnel de l'école qui souhaite utiliser le gymnase. Nancy s'informerait des modalités et des règlements auprès du CSSDGS. La démarche et les ententes ne sont pas connues. Les informations liées à l'encadrement d'une telle demande seront transmises aux membres du CÉ dès qu'elles seront connues.

#### **14. Autres points**

##### **12.1. OPP**

Plusieurs possibilités et activités proposées l'an dernier. Sabrina communiquera avec les deux parents qui avaient manifesté leur intérêt à poursuivre, soit Devon Favreau et Émilie Falardeau pour participer à la validation du Forms envoyé l'an dernier aux membres du personnel concernant les activités pouvant être organisées par l'OPP. Il est proposé, par Sabrina, de retourner le sondage Forms révisé aux membres du personnel puisque plusieurs nouvelles personnes se sont ajoutées à l'équipe-école.

##### **12.2. Sécurité des élèves marcheurs – démarches auprès de la ville**

Plusieurs situations ont été rapportées et observées : signalisation manquante au débarcadère des autobus, des élèves traversent sans avoir un endroit spécifique, aucun brigadier et la route 132. Une démarche est nécessaire pour tous ses enjeux. Une étape a été réalisée entre la ville et le gouvernement (route provinciale). Les

communications du CSSDGS ont été réalisées auprès d'un journaliste pour faire état de la situation. Nous en sommes à la collecte des informations pour permettre de poursuivre la démarche.

Plusieurs communications ont été réalisées depuis l'an dernier entre la direction et la ville concernant le déneigement pour assurer la sécurité des enfants. Une rencontre sera planifiée pour discuter des solutions et faire suite aux demandes.

## **15. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 20h23.

Nancy Boisclair  
Directrice

Chloé Beaudoin-Lejour  
Président